

## Communiqué

Covid-19, n°20 - Soutien aux établissements publics

## La Ville de Lausanne veut promouvoir l'extension et la création de terrasses

La Municipalité va promouvoir et faciliter l'extension et la création de terrasses pour les bars et restaurants lausannois. Les établissements concernés auront jusqu'à fin mai pour faire parvenir leur demande. Une équipe dédiée examinera rapidement les situations et facilitera la mise-enœuvre en proposant, cas échéant, à la Municipalité de requalifier l'espace public si nécessaire.

La Municipalité a décidé de soutenir la réouverture des établissements publics, le 11 mai 2020 – autorisée par le Conseil fédéral dans sa séance du 29 avril 2020 – en les appelant à déposer une demande d'extension ou de création de terrasse. Cette mesure doit contribuer à maintenir autant que possible la capacité d'accueil des bars et restaurants lausannois, tout en respectant strictement les normes sanitaires fédérales et cantonales.

Les demandes des établissements seront examinées par ordre d'arrivée par une équipe dédiée, qui sera chargée de proposer à la Municipalité des solutions au cas par cas, si cela s'avère nécessaire. La Municipalité s'engage à explorer toutes les pistes de solutions comme par exemple l'utilisation de place de stationnements, et si besoin le financement d'aménagements spécifiques.

La Municipalité adressera prochainement une lettre détaillant les modalités de la mesure aux établissements lausannois. Ces derniers auront jusqu'à la fin du mois de mai pour adresser leur demande à la Ville. Des demandes ultérieures seront aussi possibles.

Ce soutien à la reprise des activités de restauration doit permettre de soulager les établissements avant la saison estivale malgré les nombreuses contraintes économiques et sanitaires. Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de requalifier l'espace public urbain et de rendre les places et rues attractives et conviviales.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Mme Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 01
- M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39

Lausanne, le 4 mai 2020